



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Hauts-de-France

Service Mobilité et Infrastructures

Affaire suivie par :

Isabelle HEROGUET

Tél : 03 20 40 53 73

Fax : 03 20 40 43 09

Lille, le

07 MARS 2019

Isabelle.heroguet@developpement-durable.gouv.fr

Réf: IH/TB/N°48-19

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'aménagement de la RN42 dont la DREAL est maître d'ouvrage, un inventaire écologique va être mené prochainement sur le terrain, dans l'aire d'étude du projet.

Cette mission a été confiée par la DREAL au bureau d'études EGIS, dont les agents sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées en vertu de l'arrêté préfectoral du 27 février 2014 dont vous trouverez ci-joint une copie.

Les interventions se dérouleront durant 36 jours échelonnés sur un cycle biologique complet de 12 mois. Une première investigation est prévue du 11 mars au 13 mars 2019 et nous reviendrons vers vous avant chaque nouvelle mission.

Cette première intervention consiste en une observation à pied de la faune présente sur le site d'étude. Elle n'est donc pas de nature à causer de dégât.

Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 29 décembre 1892 modifiée, dans l'hypothèse où ces prestataires devraient pénétrer dans des parcelles closes, l'arrêté préfectoral précité sera systématiquement notifié aux propriétaires concernés.

Je tenais à vous informer de ces éléments et vous invite à diffuser largement cette information auprès de vos administrés, par tout moyen que vous jugerez utile.

Restant à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation
la responsable du pôle maîtrise
d'ouvrage


Suzanne ROBACZYNSKI